

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de SAINT-MARTIN-DE-CRAU

NOMBRE DES MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	31

Séance du 31 janvier 2012

L'an deux mille douze

et le 31 janvier,

à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude VULPIAN - Maire de la Commune

**PRESENTS** : M. VULPIAN Claude – **MAIRE**

M. SAMBAIN Maurice - Mme LEXCELLENT Marie-Rose -  
M. TEIXIER Dominique – Mme EYRAUD Marlène – M.  
PETITJEAN Daniel - Mmes HENRY Mireille – GILLES Christine  
– M. VULPIAN Patrice - **ADJOINTS**

Mmes LAUFRAY Olga - DELENAT Josette - MM. BARBE Paul  
- BERNOT Georges - NIOX Christian - TARDIEU Jean-Luc -  
Mme AMSELEM Martine - MM. BELLAHCENE Abdelhak -  
JACQUOT Rémy – Mmes FARENQ Jeanine – BOUYA Corine - de  
CHAZERON FELICI Nathalie - M. POOS Julien - Mme CUCCIA  
Andrée – M. BONO Guy – Mme MICHEL Françoise – MM. LE  
PALABE David - SANTILLI Jérôme - CARGNINO André -  
**CONSEILLERS MUNICIPAUX**

**ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR** : M. TOSI Michel –  
Mme IBANEZ-QUENIN Stéphanie – Melle AMBROSIO  
Angélique

**ABSENTS EXCUSES** : M. BERTON Christian - Melle  
ARROUCHE Mounia

Monsieur SAMBAIN Maurice est désigné en qualité de Secrétaire  
de séance.

**N° 11/12 - Retrait des membres du Conseil Municipal nommés au sein du Conseil  
d'Administration du Centre Social les Oliviers**

M. Le Maire rappelle à l'assemblée délibérante la délibération n° 32/08 de nomination de délégués du Conseil Municipal au sein de divers organismes et commissions et notamment au sein du Conseil d'Administration du Centre Social les Oliviers dont les délégués nommés sont : Mme Gilles, M. Tosi, M. Teixier et Mme Laufray (suppléante).

Les relations contractuelles entre le Centre Social les Oliviers et la Commune relèvent, depuis le 1er septembre 2011, pour la gestion des structures d'accueil de l'enfance, de la procédure de Délégation de Service Public.

Au vu de ce nouveau fonctionnement, le Centre Social les Oliviers a, en Assemblée Générale, procédé à une modification de ses statuts et notamment de son article 12, portant sur la constitution de son Conseil d'Administration. Ces nouveaux statuts sont datés du 6 décembre 2011. Parmi les membres du Conseil d'Administration de l'association, il n'y a désormais plus de représentants de la Municipalité. Il est demandé au Conseil Municipal d'entériner cette modification et d'acter le retrait de ses délégués.

Ouï le rapporteur en son exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, en adopte les conclusions et les convertit en délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au Registre les membres présents.

Fait à SAINT MARTIN DE CRAU, le 31 janvier 2012.

LE MAIRE